

auberge de Montheron: une rénovation douce

L'auberge de Montheron fait partie du réseau d'accueil du patrimoine forain que la Ville de Lausanne souhaite valoriser. Elle sera rénovée, comme la cuisine de la cantine, et ses espaces extérieurs réaménagés, à l'occasion du changement de son tenancier. Réouverture prévue en décembre 2010.

Le site de l'Abbaye de Montheron a une place particulière comme lieu historique et culturel. Sa valorisation va de pair avec les projets de développement du Chalet-à-Gobet et du Chalet-des-Enfants, lieu d'accueil plus intime et propice au tourisme "doux". Depuis janvier 2009, la Municipalité a regroupé la gestion des auberges de Montheron, du Chalet-à-Gobet et du Chalet-des-Enfants au sein du service des forêts, domaines et vignobles, pour mettre en réseau ces trois lieux d'accueil du public.

une première étape de rénovation

Excepté l'entretien courant, l'auberge de Montheron n'a pas fait l'objet de rénovation depuis 37 ans. Le départ à la retraite de son tenancier, en place depuis 1972, offre l'occasion de réaliser des travaux durant la période transitoire. Une mise en conformité de l'établissement devra être effectuée pour les équipements spécifiques de l'auberge et de la cantine, des mesures de protection incendie mises en place. Les salles du restaurant et l'appartement au-dessus de l'auberge seront rafraîchis et les espaces extérieurs revalorisés. Cette rénovation constitue une première étape de l'aménagement global du site et de sa mise en valeur ces prochaines années. L'ensemble des travaux de rénovation intérieure sera réalisé en une seule étape pour une réouverture prévue en décembre 2010.

la situation de l'auberge

L'auberge est recensée à l'inventaire architectural cantonal en note 2. Sa rénovation et sa transformation font l'objet d'une procédure de mise à l'enquête cantonale. Le service cantonal des monuments historiques a d'ores et déjà donné un préavis favorable aux travaux projetés. Par ailleurs, ceux-ci sont conformes au Plan d'extension (zone de sports, de loisirs et d'hébergement) et au Plan directeur communal.

qui reprendra l'auberge?

La direction de la culture, du logement et du patrimoine – consciente que de par leur proximité les auberges du Chalet-des-Enfants et de Montheron ne doivent être ni concurrentes, ni identiques mais bien complémentaires – a recherché une solution visant au rapprochement de ces deux établissements. C'est ainsi que M. Romano Hasenauer, tenancier de l'auberge du Chalet-des-Enfants, a été retenu pour reprendre l'auberge de Montheron. Cette "double toque" confiée à M. Hasenauer, artisan du grand succès du Chalet-des-Enfants depuis sa réouverture en 2005, permettra notamment la mise en commun des moyens d'exploitation des auberges, de la gestion des fournitures et des déchets, ainsi qu'une meilleure valorisation d'infrastructure particulière, telle la cantine de Montheron.

La direction de la culture, du logement et du patrimoine

Pour tout renseignement complémentaire:

- **Silvia Zamora, directrice de la culture, du logement et du patrimoine, tél. 021 315 42 00**
- **Romano Hasenauer, tenancier du Chalet-des-Enfants, tél. 021 784 44 80**

Le préavis n° 2010-14 se trouve sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 24 mars 2010